

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

N°181

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présent : 36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC

Madame Maria MERCADER Y PUIG

Monsieur Patrick LE HYARIC

Madame Mériem DERKAOUI

Madame Thérèse MBONDO

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Benoît LOGRE

Madame Evelyne YONNET

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction Action
Sanitaire Social Habitat Logement/Service Logement

OBJET : Convention entre l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la Commune d'Aubervilliers relative à la gestion de la réservation d'une partie des logements de l'opération de construction située 35 rue Henri Barbusse menée par Immobilière 3F.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire ;

Vu la délibération en date du 30 mai 2017 n°CC-17/521 de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune confiant la gestion de la réservation de 9 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 45 logements menée par Immobilière 3F située 35 rue Henri Barbusse à Aubervilliers au profit de la Commune d'Aubervilliers ;

Vu la convention confiant la gestion de la réservation de 9 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 45 logements menée par Immobilière 3F située 35 rue Henri Barbusse à Aubervilliers au profit de la Commune d'Aubervilliers, convention annexée à la présente délibération ;

Considérant que la présente convention est conclue à titre gracieux ;

Considérant l'intérêt que représente cette convention pour la Commune d'Aubervilliers ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE la convention entre l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la Commune d'Aubervilliers relative à la gestion de la réservation d'une partie des logements de l'opération de construction située 35 rue Henri Barbusse menée par Immobilière 3F, convention annexée à la présente convention.

AUTORISE Madame la Maire à signer ladite convention.

DIT que la présente convention est conclue à titre gracieux.

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

~~Silvia~~ ROZENBERG

